



Certification Forestière  
PEFC N°10-21-13

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MARDI 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Les Combes s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MOUGIN Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Présents : Jean-Louis MOUGIN, Corinne ZORZIT, Gérard MARCHANT, Jean FAIVRE, Jean-Charles VIPREY, Martine SIMON-VERMOT, Pascal FAIVRE, Claude FAGRET, Christian SUAREZ, Xavier BRAGUE, Benoit TAILLARD, Michel CLERC, Jonathan FALLOT, ; Aurélien BAUGEY

Secrétaire de séance : Jonathan FALLOT

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 11 Juin 2024
- Délibération adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue
- Questions diverses.

#### **APPROBATION COMPTE-RENDU**

Approbation du compte rendu de la séance du 11 Juin 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### **AHESION SYNDICAT DES EAUX**

M. le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue a une compétence globale pour l'alimentation en eau potable, ce qui comprend :

- les études, la construction et la gestion des ouvrages de captage, de traitement et de pompage permettant la production d'eau potable pour les collectivités adhérentes (compétence incluant la protection des captages) ;
- les études, la construction et la gestion des ouvrages de transport d'eau potable, y compris, en tant que besoin, l'importation et l'exportation d'eau potable en limite de son territoire ;
- les études, la construction et la gestion des ouvrages de distribution de l'eau potable auprès des usagers du service ;
- une action de conseil auprès des collectivités adhérentes, conseils liés au fonctionnement du service d'eau potable.

Suite :

- aux travaux importants d'interconnexion réalisés en lien avec le SIEHL,
- à la présentation des conditions tarifaires d'adhésion pour les communes membres du SIE Plateau des Combes validées par ce dernier

le conseil municipal est invité à solliciter l'adhésion au SIEHL.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- demande son adhésion au SIEHL, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
- autorise M. le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier

#### **ELECTIONS**

Dimanche 30 juin et Dimanche 7 juillet prochains auront lieu les élections législatives.

Pour rappel vos procurations doivent être tamponnées par la gendarmerie même celle qui ont été faites en ligne.

## **MANIFESTATION**

Le samedi 29 Juin aura lieu la course cycliste de la classique féminine du Val de Morteau sur la commune. A cet occasion **le stationnement sera interdit de 8h à 18h sur le parking de l'église et de l'école ainsi que le long des rues de l'orée du bois, rue de l'église et rue du 8 mai**. Aussi nous vous demandons d'être vigilant sur les routes empruntant le parcours. Vous trouverez le parcours en fin de compte rendu.

## **URBANISME**

**Rappel** : Lors de vos travaux n'oubliez pas de nous transmettre les déclarations d'ouverture de chantier et la fin de travaux. Ces documents sont indispensables lors de la vente de votre maison où même en cas de succession. Vous pouvez nous les transmettre dès à présent même si les travaux datent de plusieurs années.

**La séance est levée à 20H45.**

<p style="text-align: center;"><b>PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :</b> <b>27 AOUT 2024 à 20H00</b></p>
--